



INFORMATION A LA POPULATION

Assemblée communale ordinaire – convocation (publication dans le Journal officiel du jeudi 16 mai 2024)

ALLE : Assemblée communale ordinaire, mardi 28 mai 2024, à **20h00** à la salle des fêtes (route de Porrentruy 15) à Alle

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 5 décembre 2023.
2. Voter les dépassements budgétaires et approuver les comptes 2023.
3. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de M. Lopes Lourenço Brian, ressortissant portugais domicilié à Alle.
4. Information sur le suivi général des permis de construire par un bureau d'ingénieurs.
5. Divers.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée est consultable à l'Administration communale. Il est également disponible au panneau numérique communal sis dans la cour de la mairie (accès par le code QR) ou sur le site internet www.alle.ch en version édulcorée. Les demandes de compléments ou de rectifications seront à adresser par écrit au Secrétariat communal au plus tard la veille de la prochaine Assemblée, ou à faire verbalement lors de celle-ci. L'Assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Fête de la Nature 2024

Pour la troisième fois, la Commune d'Alle participera à la Fête de la Nature.

Cette manifestation est organisée dans différentes communes suisses. Alle participera à la prochaine édition les 25 et 26 mai 2024, de 10h00 à 18h00. Durant ces deux journées, grâce à la famille de Daniel et Dominique Bonnemain, Les Pâles 1b, à Alle qui ouvriront leur jardin fleuri et leur potager familial. À cette occasion, des écrivains-poètes jurassiens viendront animer ces joutes en lisant des textes, des poèmes dans différents coins du jardin sous le thème :

« En nature Simone ! »

Les manifestations seront organisées en Suisse du 22 au 26 mai 2024.

Pour la 13^{ème} édition, l'organisateur a choisi un slogan humoristique qui permettra à tous les partenaires de se l'approprier comme ils le souhaitent. Le fil rouge de cette 13^{ème} édition « En nature Simone ! » est un appel pour inciter les participants à sortir et découvrir leur environnement naturel immédiat. Nous espérons que ce slogan vous fera sourire et sera inspirant.

La Commune d'Alle vous encourage à participer aux activités nature organisées par le réseau de partenaires de la Fête de la Nature qui se dérouleront dans toute la Suisse. Retrouvez toutes les informations et programmes sur le site : www.fetedelanature.ch

Les Autorités communales remercient sincèrement Dominique et Daniel Bonnemain pour leur engagement et encouragent toute la population à visiter le site pour soutenir le projet.



Et si vous plantiez un arbre en 2024 ?

En 2024, la Commune d'Alle se réinvente et investit le montant prévu pour le concours Alle village fleuri 2023 et 2024 dans un nouveau projet. À cette occasion, 15 arbres fruitiers à mi-tige ou haute-tige seront à gagner (pommier, poirier, cerisier ou prunier).

Le dérèglement climatique actuel impose de nombreux défis planétaires à relever. Un de ces défis consiste à limiter la hausse des températures moyennes, principalement en milieu urbain. La Commune d'Alle souhaite soutenir cette problématique afin d'atténuer l'impact de cette hausse de températures, mais surtout des phénomènes extrêmes, à savoir la fréquence et la durée des vagues de chaleur dans des zones peu végétalisées et très minérales.

Avec le soutien de la République et du Canton du Jura, nous encourageons la plantation d'arbres sur les propriétés privées. Alors profitez-en et laissez-vous offrir un arbre et sa plantation. En contrepartie, il vous sera demandé d'en assurer l'entretien.

Les personnes qui remporteront un de ces arbres seront tirées au sort et annoncées lors des festivités de la fête d'Alle 2024.

Avant de remplir le formulaire, veuillez prendre connaissance des conditions encadrant cette offre.

- La parcelle doit être située sur l'aire urbaine du territoire d'Alle et respecter les limites avec un chemin ou la parcelle voisine d'au moins 3 mètres.
- Les essences plantées seront limitées à certaines espèces, respectant les principes de variétés locales et adaptées au changement climatique.
- L'entretien est assuré par le propriétaire (la fourniture et la plantation sont prises en charge par la Commune).
- Pour obtenir le soutien communal, le propriétaire foncier doit avoir au préalable signé une convention avec la Commune.
- La Commune ne finance pas les arbres qui doivent être plantés dans le cadre de plantations compensatoires ou faisant déjà l'objet d'une autre subvention.

La participation est ouverte jusqu'au 30 juin 2024.

La plantation sera effectuée à l'automne 2024.

CONSEIL COMMUNAL



.....

Bulletin de participation au concours « Et si vous plantiez un arbre en 2024 ? »

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de la parcelle de la plantation :

N° de téléphone :

Courriel :

Ce bulletin est à retourner jusqu'au 30 juin 2024, accompagné d'une photo ou d'un plan de situation, au Secrétariat communal, Place de la Gare 1, 2942 Alle ou par courriel à secretariat@alle.ch